

Supplément du Conteur vaudois

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUPPLÉMENT DU CONTEUR VAUDOIS

PRIX DES ANNONCES :

15 cent. la ligne ou son espace. — *Rabais sur les annonces répétées.*
Les annonces se paient comptant et sont reçues jusqu'au jeudi soir.

On peut déposer les annonces : Au magasin de papeterie L. MONNET, rue Pépinet ; — Agence de change, J. GUILLLOUD, 1, même rue ; — Imprim. Howard Guilloud et Cie., Place St-Laurent, 24, Lausanne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le **CONTEUR VAUDOIS** étant très répandu dans les villes et les campagnes de la Suisse romande, ainsi que dans presque tous les Cercles, Hôtels, Pensions, Cafés, etc., et restant en lecture pendant huit jours, offre de réels avantages pour les annonces.



Réponse. Pour boire le vin restant dans le tonneau, les 3 compagnons mirent ensemble 1 h. 19 minutes, 24 ¹²/₁₇ secondes. Nous avons reçu 6 réponses justes. M^{lle} Diemer, à Montmeillan, a obtenu la prime.

Enigme.

Par les fiers chevaliers jadis mis en avant,
Je leur sauvais mainte taloche,
Et j'aide encore assez souvent
Leurs humbles descendants qui m'ont mis dans la poche.

Prime : 100 cartes de visite.

Nous prions la personne, en séjour à Bex, qui nous a envoyé un problème, de bien vouloir nous en donner la solution.

A la caserne, un corps de réservistes est passé en revue :
— Sergent, vos soldats causent trop dans les rangs !
— Pas ma faute, capitaine, ils sont tous avocats ?

Quelqu'un disait hier au baron Rapineau, qui a cinquante ans bien sonnés et qui se plaignait de la dureté des temps :
— Voyons, vous êtes riche, pourtant, très riche ?
— Eh ! répond le baron, je devrais l'être ; mais j'ai encore mon père. Si ce n'est pas honneux... à mon âge !

MM. VAUTIER frères, fabricants de cigares et tabacs, à Grandson, font part à leurs clients et fumeurs qu'ils ont obtenu un diplôme à l'Exposition nationale suisse, à Zurich, pour le travail soigné et la qualité distinguée de leurs produits.
(0-2575-L) [144]

MAGASIN DE MEUBLES

LOUIS ROSSY,

tapisier, Grand-St-Jean 21, LAUSANNE

Lits en fer, literie, sommiers élastiques, etc.

Trousseaux complets pr la ville.

Spécialité pour la campagne. [85]

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Code fédéral des obligations

et la loi fédérale sur la capacité civile.

ÉDITION CERTIFIÉE AUTHENTIQUE PAR L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

OUVRAGE ANNOTÉ
indiquant pour chaque article

- 1° La concordance avec la loi française,
- 2° La corrélation des articles entr'eux,

et contenant en outre

- 3° Une table de corrélation entre la législation française et la législation fédérale,
- 4° Une table de concordance du Code des obligations avec les lois de l'empire allemand,
- 5° Une table alphabétique des matières,

[148]

PAR
CHARLES SOLDAN

Juge au Tribunal cantonal vaudois et ancien avocat à Lausanne.

Prix : fr. 3.50 broché et fr. 4 relié.

L'UNIVERSEL

Agence de Genève, rue Pradier, 1 (en face de la Gare).

Les personnes voulant se fixer à Genève ou qui désirent des renseignements commerciaux et AUTRES auront les plus précis pour reprises de boulangeries, coiffeurs, bazars, cafés, épiceries, hôtels, tabacs, boucheries, etc., et toutes espèces d'industries, associations, achats de propriétés, placement des capitaux, etc. (94)



ÉMIGRATION

Billets de passage en toutes classes pour tous pays d'outre-mer, chez CHRIST-SIMMENER, agent concessionné par le Gouvernement fédéral. Somme versée en espèces comme garantie, 40,000 fr. Rue de l'Entrepôt, 11, GENEVE. On délivre des Chèques pour l'Amérique. [15]

EXPOSITION NATIONALE SUISSE, A ZURICH

LOTÉRIE

Vente des billets chez M. J. Guilloud, à Lausanne, agent principal pour le canton de Vaud.

Bureau officiel de vente de l'Exposition nationale suisse.
autorisée par le Préfet de Lausanne.

MAISON FONDÉE EN
1819
Médaille Exposition universelle 1865

Fabrique de Chocolat
F. L. CAILLER
VEVEY

Spécialité de Cacao de santé et de fondants aux noisettes.
Se recommande toujours par ses excellents produits. 49

BONNE OCCASION

Une demoiselle d'environ 60 ans, ayant beaucoup servi, sous le nom de C. Callocat, possédant une certaine fortune, désire se marier ; elle demande pour compagnon un homme d'environ 40 ans, d'un caractère doux et élastique, ayant le goût pour les petits soins du ménage.

Adresser les offres à M. A. Bonbouillon, régisseur, à Vich. [143]

RÉVOLUTION
dans l'art de se raser.

RASOIR

AMÉRICAIN, brev. s. g. d. g.

Il est impossible, dans une annonce, de donner une idée complète des avantages extraordinaires de cette merveilleuse invention. Cet appareil justifie entièrement sa vogue ; il permet à toute personne de se raser sans en avoir aucune habitude et cela sans crainte de coupure.

Fût-on aveugle ou agité d'un tremblement nerveux, on peut se raser d'une façon plus parfaite que ne le ferait le barbier le plus expérimenté par les procédés anciens.

Le résultat qu'on obtient par l'usage de ce nouveau rasoir est tellement extraordinaire, qu'il est certain qu'il remplacera partout l'ancien système ; il suffit de l'avoir essayé une fois, pour ne plus vouloir se raser ni se laisser raser par d'autres procédés. [161]

Ne pas confondre avec des appareils similaires, qui se vendent à vil prix et qui n'ont aucun des avantages du rasoir américain.

Pour le recevoir franco, envoyer 5 fr. 50 en mandat-poste, à M. MICHEL, 37, rue Solitaires, Paris.

Remises pour les achats en gros.
Prière d'indiquer dans quel journal on a lu cette annonce.

FABRIQUE DE CHARS D'ENFANTS

E. CHATELANAZ.

Grand choix de chars d'enfants depuis 15 fr., chars vélocipèdes caoutchouc, capotes et garnitures. N'ayant plus de dépôt à Lausanne, s'adresser à la fabrique, rue des Deux-Marchés 13, Lausanne. [8]

CHOCOLAT
Séchaud
Nouveau procédé de fabrication.

LAITERIE
quartier populaire, Genève, à remettre pour cause de maladie. S'adresser à l'Universel, Genève. [150]

Bois et charbon de terre.
Après fortune faite et pour se retirer, commerce de mi-gros et détail. S'adresser à l'Universel, à Genève. [149]

A REMETTRE à Genève, après fortune faite, une jolie pâtisserie. Bonnes conditions. S'adresser à l'Universel, rue Pradier 1, à Genève. [145]

Exposition nationale suisse à Zurich en 1883

LOTÉRIE

A. SERIE DE L'INDUSTRIE, 400,000 billets.

Valeur des lots : au minimum, fr. 200,000.

1 lot de la valeur approximative de	Fr. 10,000	Fr. 10,000
1 » » » » »	6,000	» 6,000
1 » » » » »	5,000	» 5,000
1 » » » » »	3,000	» 3,000
4 lots » » » » »	2,500 chacun.	» 10,000
4 » » » » »	1,500 »	» 6,000
5 » » » » »	1,000 »	» 5,000
5 » » » » »	600 »	» 3,000
10 » » » » »	500 »	» 5,000
10 » » » » »	300 »	» 3,000
160 » » » » »	100-300 »	» 32,000
640 » » » » »	50-200 »	» 72,000
3,158 » » » » »	5-20 »	» 40,000

4,000 lots, de la valeur approximative de Fr. 200,000

Prix du billet : 1 franc.

B. SÉRIE DES BEAUX-ARTS, 100,000 billets.

Valeur des lots : au minimum, fr. 42,000.

1 lot du prix d'achat de	Fr. 10,000	Fr. 10,000
1 » » » » »	5,000	» 5,000
2 lots » » » » »	3,500 chacun.	» 7,000
2 » » » » »	3,000 »	» 6,000
5 » » » » »	1,000-2,000 »	» 7,300
6 » » » » »	500-800 »	» 3,900
13 » » » » »	au dessous de 500 »	» 2,900

30 lots, de la valeur approximative de Fr. 42,100

Prix du billet : 1 franc.

Agent général pour le canton : J. GUILLOUD, LAUSANNE.

Les billets sont expédiés contre rembour. — La liste du tirage sera expédiée franco contre 25 centimes.

PIERRES DE TAILLE

POUR

CONSTRUCTION

Granits, Marbres et Rochers.

ESCALIERS, — BALCONS, — BASSINS

Marbre gris, rouge griotte de la Verne (Hte-Savoie).—Pierres d'Hauteville et Gillebois (Isère et Ain).—Pierres blanches d'Agier.

Dalles de Sembrancher. Amidogène et mèches minières.

LAVOIRS, REGARDS

Plaques à bouchons et bordures de jardins.

S'adresser à **C. Chamorel**, entrepreneur et marchand de pierres, à Lausanne, dépôt rue St-Roch. (55)

DEVIS SUR DEMANDE

Imprimerie Howard, Guilloud et Cie.

GENÈVE

Au centre de la ville, lingerie, nouveautés, mercerie et bonneterie, à remettre. S'adresser à l'*Universel*, Genève. [148]

Aux fermiers.

Domaine, à quelques lieues de Genève, sur France, de 4 hectares. — Maison d'habitation, ferme, chenil et chalet, à louer, très propice pour la culture de l'absinthe. Prix : 600 fr. par an. S'adresser à l'*Universel*, Genève. [147]

A COLOGNY (Genève)

Joli magasin d'épicerie, mercerie, tabacs, liqueurs, etc., à remettre pour se retirer. Peu de loyer, bon air et belle vue. S'adresser à l'*Universel*, Genève. [151]

CHEVAUX ET VACHES

POUDRE MAYOR, tonique et dépurative.

Cette poudre, dont les effets sont infaillibles, guérit rapidement l'appétit insuffisant et la mauvaise digestion, elle purifie le sang et expulse les vers et rend les animaux toujours plus robustes. Nous en conseillons l'essai, ce sera notre vraie réclame.

Prospectus et certificats avec chaque paquet.

Dépôts chez A. et H. Delisle, rue Madeleine, 3, à Lausanne; A. Jeanneret, à Aigle; Immos-Biolley, à Avenches; Jules Dériaz, négociant, à Baulmes; Monthoux-Ankenmann, à Bière; Sœurs Milliet, à Bonvillars; Jaton, à Chapelles-sur-Moudon; F. Grandguillaume, à Concise; E. Joël, à Cossonay; J. Oberson, à Echallens; Pitteloup, pharmacien, rue Neuve, Lausanne; Aug. Clément, à Mézières; L. Besençon, boulanger, et Buensoz, pharmacien, à Morges; Brailard et Duboux, à Moudon; Callet, pharmacien, et H. Monastier, à Nyon; Vallotton-Vez, à Orbe; Michot-Lambelet, à Oron; Dan. Perrin, à Payerne; E. Menétrey, à Poliez-le-Grand; Ernest Rochat, au Pont; Rochat-Mouquin, à Rolle; Bolomey, à Savigny; C.-L. Meylan, au Sentier; Joseph Jaccard, à Ste-Croix; Piot-Guex, à Thierrens; Ador, pharmacien, et Ad. Glardon, à Vallorbes; Muller-Muri, à Vevey; Fréd. Milliet, à Yverdon, et Chastellain, pharmacien, à Lausanne. 7

UN ASSOCIÉ est demandé. Peu de fonds, position indépendante. S'adresser à l'*Universel*, Genève. [146]

Dans un village du Val-de-Travers, on demande un jeune homme pour apprenti boulanger et pâtissier. S'adresser au bureau du *Conteur*. [135]